

A l'Elysée

Paris, 20 juin. — Ce soir, M. Waldeck-Rousseau est allé à l'Elysée vers 6 heures. Son entrevue avec M. Loubet n'a duré que quelques minutes.

Il s'est assuré que M. Loubet ne fera appeler personne avant d'avoir vu M. Bourgeois, qui doit venir à l'Elysée dans la matinée de demain.

M. Charles Dupuy est allé ce soir à l'Elysée pour entretenir M. Loubet de différentes questions administratives ou courtes.

M. Lockroy est également venu s'entretenir avec M. Loubet de l'incident de Cuverville.

Interviewé, M. Lockroy a déclaré que la mesure qu'il a prise contre l'amiral Cuverville s'imposait ; il a beaucoup d'estime pour l'amiral, mais il ne peut pas admettre qu'il oublie un peu trop qu'il portait encore l'uniforme.

Les intentions de M. Loubet. On annonce que M. Loubet aurait l'intention de faire appeler au triple concours de MM. Bourgeois, Waldeck-Rousseau et Poincaré.

M. Waldeck-Rousseau aurait la présidence du Conseil.

Les radicaux estiment que si M. Bourgeois fait partie de la nouvelle combinaison, il doit être nommé ministre de la Justice.

Dans certains milieux, on assure que M. Bourgeois aidera à constituer le cabinet, mais qu'il ne prendra aucun rôle actif.

M. Bourgeois a quitté Le Havre ce soir, à sept heures, pour se rendre à Paris.

LACHE AGRESSION

UN EXPLOIT DU DÉPUTÉ MORINAUD

Paris, 20 juin. — Les antisémites ne se contentent plus de bavarder sur les républicains, sur les socialistes, sur tous les défenseurs du Droit ; ils commencent à agir.

Pour défendre leur misérable cause, ils ont recours maintenant aux procédés des rochers de barrière et tentent d'assommer leurs adversaires au lieu de leur faire le coup du porc François.

Ce soir, notre ami Rouquet, député de la Seine, passant en voiture rue Royale, lorsqu'un individu sauta sur lui et chercha à l'étrangler, en l'attaquant par derrière.

Ce lache agresseur n'était autre que le sieur Morinaud, député provisoire de Constantine et antisémite enragé.

Morinaud répondit par des coups de canne menés et le couard Morinaud s'esquiva dans la foule et se réfugia à la Banque d'Alsace.

Il paraît que ce Morinaud était furieux à propos d'un article publié dans la Lanterne par Rouquet au sujet de notre ami le traitant de « quart-de-million ».

Pour refuser les arguments de Rouquet, il a tenté de l'assommer et de l'étrangler.

Un autre individu se précipita sur la Lanterne au sujet de ce que l'on appelle, la note suivante :

Ce soir, mardi 20 juin, vers 6 heures, rue de la Harpe, un individu se précipita sur le sieur Morinaud, député de Constantine, et le frappa à la tête avec un coup de poing d'un individu qui avait profité d'un embarras de voiture pour sauter par-dessus le parapet et se précipiter dans la foule.

Un individu s'avança et déclara que c'était le sieur Morinaud, député de Constantine, et qu'il était furieux à propos d'un article publié dans la Lanterne par Rouquet au sujet de notre ami le traitant de « quart-de-million ».

Morinaud n'a plus qu'à se terrer dans la pesanture, ou il se laissera emporter et le départ de tous les gens de cœur.

L'AFFAIRE DREYFUS

Le dossier de l'affaire Dreyfus est arrivé à Rennes et il a été enferrmé dans un coffre-fort pour la circonstance à une banque rennaise.

Les blessures que portent ce jeune ouvrier sont très graves, il a dû être transporté chez ses parents à Bauvin.

UN MINEUR TUÉ

Lundi vers midi, par suite de la rupture d'un bois de soutènement, un éboulement s'est produit dans la veine Alfred de la fosse n° 3 de la mine de Lens.

Chambre des mises en accusation sera saisie du dossier.

Mais, pour que le procureur général ait déjà donné un ordre impérieux et formel à son avocat général de s'y associer, il faut qu'il y ait un lien bien étroit entre les magistrats et le premier magistrat du Parquet.

Cet ordre sera-t-il exécuté ? On le saura bientôt.

En tout cas, il est certain que la Chambre des mises en accusation sera saisie d'un dossier composé, accablant très favorablement la demande de M. Chesnelong quand bien même le représentant du procureur général ne s'y associerait pas.

Et, de là, on peut prévoir que plusieurs motifs seront encore nécessaires avant la clôture définitive de la procédure.

La Chambre des mises en accusation, sans doute, décidera qu'il y a lieu à complément d'enquête et de nouvelles expertises.

Pour que les experts soient ceux de son choix, elle désignera l'un de ses membres pour procéder au complément d'enquête et commettre les experts nouveaux.

Ces experts seront MM. Delalé qui en sera chargé, à moins qu'il ne consente à exécuter les ordres impérieux et formels.

Mais nous ne voulons pas faire l'injure au représentant du Parquet de croire qu'il a déversé toute sa haine calomnieuse et punitive, de supposer une seule minute qu'il oublierait à ce point ses devoirs de magistrat loyal et indépendant.

Il laissera aux conseillers cléricaux de la Chambre d'accusation de Douai le soin de commettre les experts nouveaux de justice, avec la plus flagrante partialité.

Adieu, ces singuliers magistrats en seront peut-être récompensés !

M. Delalé, le sera évidemment jugé par tous les honnêtes gens.

André PIOTEUX.

UNE CHUTE MORTELLE A BREBIÈRES

Un Lillois, nommé Hector Delval, ouvrier chez M. Evens, modéleur, rue Neuve-des-Ménages, 42-44, travaillait lundi matin chez M. Schottmann, modéleur à Brebières, près Douai, à remettre des mesures, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il tomba d'une hauteur de 6 mètres.

Il se fractura le crâne. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il ne tarda pas à expirer. Le malheureux n'était âgé que de 28 ans.

UN SUICIDE A DOUAI

M. Delval Auguste, âgé de 56 ans, propriétaire, demeurant à Brebières, près Douai, Mouchons, 12, souffrait depuis longtemps d'un cancer à la langue et avait subi inutilement de nombreuses opérations.

M. Delval, qui est célibataire, demeurait avec sa sœur, mais depuis quelque temps il avait quitté son domicile pour suivre un traitement à Lille, dans un établissement spécial.

Avant-hier dans l'après-midi, il revint à Douai avec un billet d'aller et retour pour Brebières et se rendit chez lui avec sa sœur. M. Delval demanda à plusieurs reprises son revolver. Celles-ci n'en firent rien et coururent prévenir un ami de M. Delval de l'intention que manifestait le malade.

N'osant pas rentrer seule, elle se fit accompagner de M. le docteur Sockeel, l'ami personnel de M. Delval.

A peine étaient-ils entrés dans la cuisine qu'ils aperçurent M. Delval sans vie, ayant tiré deux coups de feu dans sa poche et 5 balles. La première balle que M. Delval se tira, l'a atteint à la tempe droite.

C'est sans doute avec un revolver neuf que M. Delval avait tiré sur lui-même, car on a retrouvé, à sa place habituelle, le revolver que celui-ci avait précédemment réclamé.

Série d'Accidents aux Mines de Lens

Explosion d'une Mine à Wingles. Un mineur tué.

Samedi dans la soirée, l'aide-mineur Cluquenois Arsène, âgé de 20 ans, demeurant à Benoitville, était occupé en compagnie d'autres ouvriers dans une galerie de la fosse n° 7 des mines de Lens, à Wingles, lorsqu'une mine qu'on avait crû raiee fit explosion blessant et brisant grièvement celui-ci.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, Cluquenois ne put pas à expirer après d'horribles souffrances.

A LA FOSSE N° 8 DE LENS

L'ouvrier mineur Vasseur François âgé de 37 ans, travaillant aux galeries de la fosse n° 8 des mines de Lens se rendant à son travail lorsqu'il rencontra un train de wagons qui venait de passer.

Le cadavre de ce malheureux ouvrier a été transporté chez ses parents qui habitent Loison.

Toutes les histoires de torpilleur attendent la Sfax avant son entrée à Brest et emmanquant Dreyfus sont de pure invention.

Après un ordre impérieux et formel, le représentant du Parquet a reçu directement des ordres qu'il ne montrera et que nous ferons exécuter de concert lorsque la Sfax sera arrivé.

C'est ce qui a été dit jusqu'ici est absolument fantaisiste je le répète, car je n'ai rien vu et cela se comprend, puisqu'il n'y a pas de ministère.

Si l'on dépêche signalant le Sfax, il y a deux jours à la hauteur de Cap-St-Vincent est exacte, le Sfax marchant à trois cents milles par jour, il peut être à Brest cette nuit.

Une quinzième de journalistes parisiens sont encore arrivés ce matin à Brest.

La Grève de Montcau-les-Mines

Montcau-les-Mines, 20 juin. — La situation ne s'améliore pas à Montcau, dit l'Agence Havas.

La nuit dernière, tous les chemins conduisant aux chantiers étaient gardés par des grévistes qui arrêtaient les ouvriers se rendant à leur travail.

On a arrêté deux grévistes compromis dans l'opération d'hier contre MM. Meunier et Philibert.

Aujourd'hui sont arrivés les députés Groussier et Vaillant.

M. Delalé, en un lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; environ quinze cents grévistes y assistaient.

Le président du conseil d'administration des mines de Montcau au cours d'une entrevue avec le sénateur Magnin et les députés Sarrin, Simyan, Dejeante et Jourde.

Quant aux autres revendications, il estime qu'il ne saurait se prononcer avant d'être allié à Montcau.

Il s'y rendra demain.

En somme, c'est une première satisfaction accordée aux grévistes. Les autres suivront, car les ouvriers ont pour eux le droit et la justice.

DANS LA RÉGION

L'affaire Flamidien

L'INTERROGATOIRE DE FLAMIDIEN

Hier, mardi, de 9 heures et quart à midi et demi, le juge d'instruction Delalé a procédé, hier, à l'interrogatoire général du frère Flamidien.

L'inculpé était assisté de Me Chesnelong, qui a accepté de prêter par quinzaine, réclamer aux autres revendications, il estime qu'il ne saurait se prononcer avant d'être allié à Montcau.

Il s'y rendra demain.

En somme, c'est une première satisfaction accordée aux grévistes. Les autres suivront, car les ouvriers ont pour eux le droit et la justice.

Important déposition

Dans l'après-midi, M. Delalé a entendu de nouveau le jeune Colliche. Ce témoin n'est resté que quelques minutes dans le cabinet du juge d'instruction.

Nous avons pu le voir à sa sortie.

Je n'ai pu encore que répéter ce que je sais, nous dit-il. Je ne puis que dire la vérité, et une fois de plus, il a déclaré qu'il n'avait rien vu.

Je tenais le jeu de billard et je devais trouver le frère Flamidien. Tout autre que moi n'aurait pu jouer de ce jeu, et il n'aurait pu dire à la justice qu'il avait vu le frère Flamidien.

Car, enfin, si le frère Flamidien avait été dans la salle de jeu, il aurait pu voir dans une main sa division. Mais il n'était dans aucune salle, ni au réfectoire, ni à la cantine.

Le jeune Colliche nous raconte qu'il n'a rien vu de Flamidien dans les salles de jeu, mais aussi au réfectoire, à la cantine, dans les salles de toilette, etc.

Ses recherches ont duré environ une demi-heure. Flamidien n'était à aucun de ces endroits. Où était-il au moment du crime ?

La fin de l'instruction

C'est très probablement aujourd'hui que M. Delalé, communiquera le dossier au Procureur de la République, et l'ordonnance de renvoi devant la chambre des mises en accusation sera rendue vers la fin de la semaine.

Nous déclarons au sujet de la publication de la lettre de l'amiral de Cuverville :

Pour ce qui concerne la lettre qui a été publiée, nous déclarons que nous n'avons rien vu et que nous ne pouvons pas être responsables de la publication de cette lettre.

La mesure que j'ai prise est suffisante et je m'en tiens à cette sanction. L'amiral de Cuverville doit prendre sa retraite très prochainement, au mois d'août, je crois. Je regrette qu'il ait oublié un instant que la discipline lui imposait le silence.

Au surplus, je me suis rendu auprès du président de la République pour lui soumettre le cas et c'est d'accord avec lui que la mesure décidée contre l'amiral de Cuverville a été prise.

LE JÉSUITE LOCKROY

Paris, 20 juin. — Un rédacteur de la Liberté a interviewé l'amiral de Cuverville au sujet de la suspension que nous annonçons plus haut.

Il est exact, a-t-il dit, que le ministre m'a invité à remettre la direction des services de l'état-major au contre-amiral M. Mallarmé.

C'est à raison de la publication dans la Lanterne d'une lettre de M. Lockroy au ministre que j'ai remis la direction des services de l'état-major au contre-amiral M. Mallarmé.

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à ma lettre.

Nous ne pouvons que regretter que la lettre n'ait été livrée à la publicité avec l'assentiment du ministre.

En effet, après M. Fleury de ne pas publier une lettre qui a été écrite par un officier ne devant paraître dans les journaux sans l'autorisation du ministre.

M. Fleury a dit que le ministre qui lui avait répondu : « Je ne vois aucune objection de principe à la publication de cette lettre, mais n'est-ce pas une incorrection ? Je pense que dans l'intérêt de M. de Cuverville, il conviendrait qu'il en atténue les termes. »

En attendant de cette réponse par M. Fleury, j'ai déclaré ceci :

« Si j'y incorrection dans cette publication, le ministre en est seul juge et peut l'empêcher quand à ce qui concerne les termes de la lettre, ce qui est écrit est écrit ; s'il doit en résulter du préjudice pour moi, je répondrai que je suis seul juge de mes intérêts et que j'ai toujours fait passer le devoir avant mon intérêt personnel. »

On se trouve donc en présence d'une manœuvre de séduction de Lockroy. Celui-ci n'est pas à son coup d'épée.

LA RÉVISION

DU PROCÈS DREYFUS

Une sentence de Cavaignac

Paris, 20 juin. — M. Cavaignac, qui fera, si sa santé le permet, le voyage de Saint-Gallais, à l'occasion d'une remise de trapeaux, à une compagnie de sapeurs-pompiers, il s'est posé une fois de plus en prole du patriotisme et en défenseur de l'honneur de l'armée.

Le refus de M. Millerand avait été une première fois le cabinet Waldeck. Le refus de M. Krantz l'a tué une seconde fois.

De la Libre Parole :

Lorsque M. Waldeck-Rousseau reçut ce matin la mission de former le cabinet, le premier nom qui lui vint en tête fut celui de M. Millerand. Ce fut parmi les amis de M. Waldeck-Rousseau une note générale.

Dans les journaux, une députation du haut commerce parisien fut reçue par lui, et même dit-on, par le président de la République, au sujet de la proposition de M. Millerand à la justice.

Pendant cette même journée, des lettres et des dépêches furent envoyées à M. Millerand, France, apportant les mêmes protestations indignées. De nombreux magistrats annonçant leur intention bien arrêtée de démissionner avec éclat si on voulait leur imposer M. Millerand comme chef.

M. Waldeck-Rousseau eut peur. Il comprit que si l'on voulait le voir obligé à démissionner, et reprendre la parole donnée, il y a quinze jours, il retirait à M. Millerand le port de justice, et lui offrait en échange celui de travaux publics. M. Millerand refusa net.

Il expliqua qu'en étant avant tout un homme politique, il ne pouvait pas accepter de vouloir accepter qu'un ministre politique.

On lui avait offert celui de la justice. Il demandait qu'on lui tint parole, et il ajouta que si l'on ne pouvait pas lui offrir ce que lui-même avait promis, il se retirait.

Le retour de Dreyfus

Brest, 20 juin. — La ville est calme. On n'a aucune nouvelle du Sfax. L'accès de l'arsenal est rigoureusement interdit.

Mme Lucie Dreyfus descendra à Rennes sous un habit de cette ville, qui a mis sa maison entière à sa disposition, pour la durée des débats du procès de son mari devant le Conseil de guerre.

Les renseignements parvenus à la famille du capitaine Dreyfus : ce dernier se débarquerait en France que dans la nuit du 24 au 25 juin.

crois que si elle avait en face d'elle un parti conduit par des hommes politiques et surtout assez disciplinés pour attendre et suivre, on pourrait commencer à escompter, sinon à ouvrir sa succession.

Mais c'est ce que vous voulez faire, et par conséquent ce que vous voulez faire, et par conséquent ce que vous voulez faire, et par conséquent ce que vous voulez faire.

La mesure que j'ai prise est suffisante et je m'en tiens à cette sanction. L'amiral de Cuverville doit prendre sa retraite très prochainement, au mois d'août, je crois. Je regrette qu'il ait oublié un instant que la discipline lui imposait le silence.

Au surplus, je me suis rendu auprès du président de la République pour lui soumettre le cas et c'est d'accord avec lui que la mesure décidée contre l'amiral de Cuverville a été prise.

LE JÉSUITE LOCKROY

Paris, 20 juin. — Un rédacteur de la Liberté a interviewé l'amiral de Cuverville au sujet de la suspension que nous annonçons plus haut.

Il est exact, a-t-il dit, que le ministre m'a invité à remettre la direction des services de l'état-major au contre-amiral M. Mallarmé.

C'est à raison de la publication dans la Lanterne d'une lettre de M. Lockroy au ministre que j'ai remis la direction des services de l'état-major au contre-amiral M. Mallarmé.

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à ma lettre.

Nous ne pouvons que regretter que la lettre n'ait été livrée à la publicité avec l'assentiment du ministre.

En effet, après M. Fleury de ne pas publier une lettre qui a été écrite par un officier ne devant paraître dans les journaux sans l'autorisation du ministre.

M. Fleury a dit que le ministre qui lui avait répondu : « Je ne vois aucune objection de principe à la publication de cette lettre, mais n'est-ce pas une incorrection ? Je pense que dans l'intérêt de M. de Cuverville, il conviendrait qu'il en atténue les termes. »

En attendant de cette réponse par M. Fleury, j'ai déclaré ceci :

« Si j'y incorrection dans cette publication, le ministre en est seul juge et peut l'empêcher quand à ce qui concerne les termes de la lettre, ce qui est écrit est écrit ; s'il doit en résulter du préjudice pour moi, je répondrai que je suis seul juge de mes intérêts et que j'ai toujours fait passer le devoir avant mon intérêt personnel. »

On se trouve donc en présence d'une manœuvre de séduction de Lockroy. Celui-ci n'est pas à son coup d'épée.

LA RÉVISION

DU PROCÈS DREYFUS

Une sentence de Cavaignac

Paris, 20 juin. — M. Cavaignac, qui fera, si sa santé le permet, le voyage de Saint-Gallais, à l'occasion d'une remise de trapeaux, à une compagnie de sapeurs-pompiers, il s'est posé une fois de plus en prole du patriotisme et en défenseur de l'honneur de l'armée.

Le refus de M. Millerand avait été une première fois le cabinet Waldeck. Le refus de M. Krantz l'a tué une seconde fois.

De la Libre Parole :

Lorsque M. Waldeck-Rousseau reçut ce matin la mission de former le cabinet, le premier nom qui lui vint en tête fut celui de M. Millerand. Ce fut parmi les amis de M. Waldeck-Rousseau une note générale.

Dans les journaux, une députation du haut commerce parisien fut reçue par lui, et même dit-on, par le président de la République, au sujet de la proposition de M. Millerand à la justice.

Pendant cette même journée, des lettres et des dépêches furent envoyées à M. Millerand, France, apportant les mêmes protestations indignées. De nombreux magistrats annonçant leur intention bien arrêtée de démissionner avec éclat si on voulait leur imposer M. Millerand comme chef.

M. Waldeck-Rousseau eut peur. Il comprit que si l'on voulait le voir obligé à démissionner, et reprendre la parole donnée, il y a quinze jours, il retirait à M. Millerand le port de justice, et lui offrait en échange celui de travaux publics. M. Millerand refusa net.

Il expliqua qu'en étant avant tout un homme politique, il ne pouvait pas accepter de vouloir accepter qu'un ministre politique.

On lui avait offert celui de la justice. Il demandait qu'on lui tint parole, et il ajouta que si l'on ne pouvait pas lui offrir ce que lui-même avait promis, il se retirait.

Le retour de Dreyfus

Brest, 20 juin. — La ville est calme. On n'a aucune nouvelle du Sfax. L'accès de l'arsenal est rigoureusement interdit.

Mme Lucie Dreyfus descendra à Rennes sous un habit de cette ville, qui a mis sa maison entière à sa disposition, pour la durée des débats du procès de son mari devant le Conseil de guerre.

Les renseignements parvenus à la famille du capitaine Dreyfus : ce dernier se débarquerait en France que dans la nuit du 24 au 25 juin.

De Vivantes, dans la Lanterne :

M. Waldeck-Rousseau a quitté la politique active depuis plus de douze ans. Il vient de s'apercevoir qu'en abandonnant l'activité, il avait perdu les prémisses essentielles sans lesquelles l'homme à l'intelligence la plus ouverte évolue sur ce terrain difficile.

En effet, malgré une intention très formelle de résigner, il a été la proie du parti modéré qui ne lui pouvait pardonner d'associer à la défense de la République tous les partis réconciliés.

Des démissions dans l'Assemblée :

M. Waldeck-Rousseau n'a pu réussir à former un cabinet. Il a fait appel au concours de ses amis. Ils lui ont répondu par la plus lâche trahison.

M. Waldeck-Rousseau a quitté la politique active depuis plus de douze ans. Il vient de s'apercevoir qu'en abandonnant l'activité, il avait perdu les prémisses essentielles sans lesquelles l'homme à l'intelligence la plus ouverte évolue sur ce terrain difficile.

En effet, malgré une intention très formelle de résigner, il a été la proie du parti modéré qui ne lui pouvait pardonner d'associer à la défense de la République tous les partis réconciliés.

Des démissions dans l'Assemblée :

M. Waldeck-Rousseau n'a pu réussir à former un cabinet. Il a fait appel au concours de ses amis. Ils lui ont répondu par la plus lâche trahison.

M. Waldeck-Rousseau a quitté la politique active depuis plus de douze ans. Il vient de s'apercevoir qu'en abandonnant l'activité, il avait perdu les prémisses essentielles sans lesquelles l'homme à l'intelligence la plus ouverte évolue sur ce terrain difficile.

En effet, malgré une intention très formelle de résigner, il a été la proie du parti modéré qui ne lui pouvait pardonner d'associer à la défense de la République tous les partis réconciliés.

Des démissions dans l'Assemblée :

M. Waldeck-Rousseau n'a pu réussir à former un cabinet. Il a fait appel au concours de ses amis. Ils lui ont répondu par la plus lâche trahison.

M. Waldeck-Rousseau a quitté la politique active depuis plus de douze ans. Il vient de s'apercevoir qu'en abandonnant l'activité, il avait perdu les prémisses essentielles sans lesquelles l'homme à l'intelligence la plus ouverte évolue sur ce terrain difficile.

En effet, malgré une intention très formelle de résigner, il a été la proie du parti modéré qui ne lui pouvait pardonner d'associer à la défense de la République tous les partis réconciliés.

Des démissions dans l'Assemblée :

M. Waldeck-Rousseau n'a pu réussir à former un cabinet. Il a fait appel au concours de ses amis. Ils lui ont répondu par la plus lâche trahison.

M. Waldeck-Rousseau a quitté la politique active depuis plus de douze ans. Il vient de s'apercevoir qu'en abandonnant l'activité, il avait perdu les prémisses essentielles sans lesquelles l'homme à l'intelligence la plus ouverte évolue sur ce terrain difficile.

En effet, malgré une intention très formelle de résigner, il a été la proie du parti modéré qui ne lui pouvait pardonner d'associer à la défense de la République tous les partis réconciliés.

Des démissions dans l'Assemblée :

M. Waldeck-Rousseau n'a pu réussir à former un cabinet. Il a fait appel au concours de ses amis. Ils lui ont répondu par la plus lâche trahison.

M. Waldeck-Rousseau a quitté la politique active depuis plus de douze ans. Il vient de s'apercevoir qu'en abandonnant l'activité, il avait perdu les prémisses essentielles sans lesquelles l'homme à l'intelligence la plus ouverte évolue sur ce terrain difficile.

En effet, malgré une intention très formelle de résigner, il a été la proie du parti modéré qui ne lui pouvait pardonner d'associer à la défense de la République tous les partis réconciliés.

Des démissions dans l'Assemblée :

M. Waldeck-Rousseau n'a pu réussir à former un cabinet. Il a fait appel au concours de ses amis. Ils lui ont répondu par la plus lâche trahison.

M. Waldeck-Rousseau a quitté la politique active depuis plus de douze ans. Il vient de s'apercevoir qu'en abandonnant l'activité, il avait perdu les prémisses essentielles sans lesquelles l'homme à l'intelligence la plus ouverte évolue sur ce terrain difficile.

En effet, malgré une intention très formelle de résigner, il a été la proie du parti modéré qui ne lui pouvait pardonner d'associer à la défense de la République tous les partis réconciliés.

Des démissions dans l'Assemblée :

M. Waldeck-Rousseau n'a pu réussir à former un cabinet. Il a fait appel au concours de ses amis. Ils lui ont répondu par la plus lâche trahison.

M.